

## ELECTIONS

### ❖ Vous avez déménagé au sein de la commune ?

Une mise à jour de la liste électorale est nécessaire, notamment afin de recevoir vos prochaines cartes électorales et la propagande. Merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie au 05 62 31 50 60.

## PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été arrêté pour la seconde fois le 30 septembre en conseil communautaire.

Les trois prochains mois seront consacrés à son approbation dans chaque commune et à la consultation des personnes publiques associées (services de la Préfecture, Chambre d'Agriculture, etc.).

L'enquête publique devrait avoir lieu au premier trimestre 2022 et l'approbation définitive est programmée pour le second trimestre 2022.

## ACCES MUR à GAUCHE

### SALLE DES SPORTS

Notre système de réservation a été mis à jour. Les anciens badges ne sont plus fonctionnels.

Merci de vous présenter au secrétariat de mairie afin de récupérer votre nouveau badge.

## Accès Court de TENNIS

A cause d'intrusions et de dégradations dans les courts de tennis, un nouveau mode d'accès sera mis en place.

L'application « TENU » permettra la réservation des créneaux horaires.

Toutes les explications sont sur le tableau d'affichage du tennis.

## La Fibre

Les 3 armoires de rue qui vont servir à relayer la fibre sur notre village sont posées. Le déploiement est en cours et le trajet de la fibre suit le réseau télécom.

L'éligibilité des premières maisons sera effective au début de l'été 2022.

## Rappels citoyens

- **Les piétons** sont tenus d'utiliser les trottoirs. Le cas échéant, ils doivent se tenir près du bord gauche de la chaussée dans le sens de la route (Article R412-36).

- **Vitesse :**

Merci de bien vouloir respecter les limitations de vitesse pour la sécurité de tous, notamment de nos enfants. Malgré les ralentisseurs, radars pédagogiques et contrôles de la Gendarmerie, on nous signale bien trop souvent des excès.

- **Les dépôts de déchets sauvages** sont interdits et sanctionnés par la loi.

Ne pas déposer de sacs ou autres déchets au pied des bornes relais et conteneurs à verre. L'infraction à cette disposition constitue une contravention de 3<sup>ème</sup> classe pouvant atteindre 450€.

- **Feux :**

Il est interdit de faire des feux dans sa propriété, les déchets doivent être déposés à la déchetterie.

- **Nuisances Sonores** > le Règlement Sanitaire Départemental s'applique.

Les activités de travaux et de bricolage sont autorisées les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- **Chiens errants :**

Pour des raisons de sécurité, il est défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître.

Ils représentent un réel danger pour les enfants, les cyclistes et tous les usagers de la route.

## Repas de l'AGE D'OR\*

La Municipalité propose à toutes les personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint, de participer au repas de l'Age d'Or animé par l'Orchestre Michel LAGALAYE

**SAMEDI 22 JANVIER à partir de 12H30**  
**au Foyer Rural de Ger**

Inscriptions ouvertes à partir du mois de Novembre auprès du secrétariat de mairie

(\*Application des mesures sanitaires en vigueur)

## GER MAG ECONOMIE

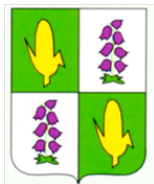
### RECENSEMENT ENTREPRISES ET SERVICES

La commission communication actualise l'annuaire des entreprises et services gérois.

Veillez vous rapprocher du secrétariat afin de compléter le **formulaire d'inscription**. Une carte de visite, logo, ainsi qu'une courte description de votre activité seront les bienvenues.

## Nouveau SITE INTERNET

**Bientôt en ligne !**



Géroises, Gérois,

Nous abordons avec optimisme cette rentrée car chaque jour marque un retour à la vie normale.

Petit à petit, toutes les activités reprennent et même de nouvelles démarrent comme le marché des producteurs qui crée une effervescence nouvelle pour notre village.

La participation à l'événement octobre rose permettra de nous rassembler autour d'une journée de réflexions, de témoignages et d'animations en collaboration avec la ligue contre le cancer.

Profitons de toutes les occasions pour partager ensemble des moments de convivialité qui nous ont tant manqués.

Amicalement,  
Jean-Michel PATACQ,  
Maire de Ger



## « OCTOBRE ROSE » à Ger le 23

Pour la première année, GER participe à l'opération OCTOBRE ROSE. Cette campagne d'information nationale permet de sensibiliser sur le dépistage du cancer du sein et de récolter des fonds pour la recherche. Il s'agit d'informer et de dialoguer en se mobilisant.

Les bénévoles des associations de notre village ont encore répondu favorablement et proposent des animations et prestations à l'image de leur engagement.

Les commerçants se sont mobilisés autour de cette cause en décorant leur boutique et ont ainsi participé à la communication et l'animation. La couleur Rose sera déclinée à travers une sélection de livres à la bibliothèque. Les deux marchés du mois d'octobre permettent d'accueillir un stand de la ligue contre le cancer et de recevoir les différents dons.

Les deux médecins de notre village ont invité des spécialistes qui seront présents lors de la table ronde « **Le cancer du sein : Parlons-en ensemble** » pour apporter des informations et répondre aux questions sur l'importance du dépistage, sur la maladie et la reconstruction de la personne. Des témoignages permettront de compléter ces informations et d'apporter des messages positifs et d'espoir.

Les artistes de la section des 4 saisons vont décorer la salle du foyer avec raffinement.

Cette soirée sera clôturée par un temps convivial autour d'un verre et d'une réception comme notre village sait le faire.

Les valeurs de solidarité, d'entraide, de « faire ensemble » et de bienveillance ont été ressenties tout le long de la préparation de cet événement. Nous ne doutons pas qu'elles seront partagées au cours de cette journée.

**Rendez-vous donc le 23 octobre 2021 au Foyer de GER**

*(Programme ci-joint)*

Le groupe OCTOBRE ROSE GEROIS

## Vente au déballage - **MARCHÉ le 17 OCTOBRE**

La commune de GER renouvelle son marché de producteurs locaux le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois d'octobre.

Il s'agit ainsi de créer une dynamique au sein du village afin de mettre en avant la qualité de leur production et leur complémentarité avec les commerces existants.

**VOUS ÊTES PRODUCTEUR GÉROIS OU SUR UNE COMMUNE VOISINE ?  
N'HÉSITÉZ PAS À VOUS FAIRE CONNAITRE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT**

